

RÉACTIONS

A propos d'une centrale photovoltaïque

Guy Maynard, président de l'association de défense de l'environnement et du patrimoine du bassin de la Dordogne: « Nous avons lu avec intérêt l'article évoquant un projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au lieu-dit « Pech Ayal », commune de Sarrazac. Ce projet nous semble aller dans le bon sens pour limiter les dégagements de CO₂. Aussi, marquons-nous notre grand étonnement quant à l'attitude de Turenne Environnement. Comment s'opposer à un tel projet quand on se prévaut de défendre l'environnement. L'endroit est particulièrement propice puisque la pente est plein Sud. Nulle habitation dans un large rayon. L'installation sera peu visible de la petite route. Reste une explication: le fameux « pas

dans mon jardin », syndrome qui affecte la plupart des associations qui s'érigent en censeur pour tout projet les touchant de près, et qui se moquent comme d'une guigne de ce qui se passe à 50 km de là. Nous en parlons en connaissance de cause, ayant derrière nous, hélas, plus de trente ans de sensibilité aux problèmes environnementaux, bien souvent mal traités. Ajoutons que le projet n'empiète nullement sur le territoire de Turenne, donc pas de compétence territoriale de l'association en question. Que les mécontents affolés à l'idée d'abattre 25 ha de chênes aillent faire un tour sur les clichés de Spot couvrant le Lot. Ils y verront un couvert boisé particulièrement important, environ 40 % de la surface. Il n'y a donc pas péril et dévastation. Cette réaction est donc une querelle d'Allemand ou de gascon. Mais elle génère une réaction négative qui se résume par « les écolos sont contre tout ». Encore faudrait-il savoir de quel écolo on parle ».